



Urbanisme :  
Déclarez vos  
projets de  
travaux

*page 9*

Finances :  
Audit financier  
et budget  
communal

*page 14*

Les services  
de soins à  
domicile :  
SSIAD et HAD

*page 16*

# Sommaire



## Le magazine de "Vouziers Votre Ville"

Directeur de la publication :

Yann Dugard

Rédactrice en chef :

Patricia Lesueur

Ont également participé à la réalisation de ce numéro :

Patricia Lesueur, Magalie Roger, Fabien Lallemand, Françoise Payen, Amélie Rossi-Pahon, Robert Darcq, Delphine Coutier et Jérôme Dayde (collège Vouziers-Le Chesne).

Conception-Réalisation

Rédaction : Régine Majcher, Pauline Blanc, Lysiane Gille-Hacq, Pascal Boulon (services administratifs).

Crédits photos :

Ville de Vouziers, Magali Roger, Rotary Club, AAPH, Clémentine Gaillard, Sylvain Machinet

Impression : Imprimerie Félix,

ZI Blanc Mont, 08400 Vouziers.

Tirage : 2500 exemplaires.



**Focus** ..... 4

Les Vacances Vouzinoises

**Chroniques en images** ..... 5



**Travaux** ..... 9

Le point sur les travaux



**Dossier** ..... 10

Urbanisme : Le printemps est là, pensez à déclarer vos projets de travaux

**Economie** ..... 12

AAPH : Quand handicap rime avec intégration économique...

Ils viennent de s'installer



**Finances** ..... 14

La baisse des dotations grève les capacités de la commune.

Le compte administratif 2014 et le budget 2015



**Social - Actualités** ..... 16

GHSA : Obtenir des soins à domicile, c'est possible !

Le SSIAD et l'HAD

**Cadre de vie** ..... 18

Inscriptions au concours des maisons fleuries



**Culture** ..... 19

Un cinéma riche d'animations et de rencontres  
Les coups de cœur de la bibliothèque



**Jeunesse** ..... 20

Accueil collectif de mineurs, infos

**Patrimoine** ..... 21

Sortie des numéros du Curieux Vouzinois

**Tribune** ..... 30

## Hier et aujourd'hui



Place Carnot, pendant la première guerre mondiale.  
A gauche, la mairie de l'époque



Place Carnot en 2015.  
La mairie a été reconstruite au nord de la place.



Claude ADAM  
Deuxième adjoint au Maire

Mesdames et Messieurs les Vouzinois,

Habitant de Vouziers depuis 1977, je réalise enfin mon rêve de faire partie du nouveau conseil. Par le passé mes obligations professionnelles m'interdisaient d'être candidat aux élections municipales à Vouziers.

Mes fonctions au sein de la ville sont diverses, elles se partagent entre les finances, l'état civil et les cérémonies patriotiques. Aujourd'hui, je m'exprimerai sur le premier point.

Comme tous les ans, le mois de mars est la phase la plus importante de l'année pour une collectivité locale pour deux raisons majeures :

- c'est la période où le conseil municipal vote les résultats du compte administratif de l'exercice précédent et approuve la concordance avec les chiffres du compte de gestion du receveur municipal de la DGFIP ;
- c'est également le moment de l'élaboration du budget qui va autoriser les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement pour l'année civile en cours.

Pour la ville de Vouziers et les services d'eau et d'assainissement qui s'y rattachent, nous avons voté les comptes administratifs et approuvé les comptes de gestion 2014, le premier mardi d'avril.

L'état des finances s'améliore doucement, mais la baisse de certaines dotations programmées par l'État d'environ 30 % sur 3 ans ne va pas nous faciliter la tâche dans l'équilibre de nos finances et pour le rétablissement positif et durable de notre épargne nette.

Notre budget 2015 a été difficile à équilibrer avec cette baisse des dotations (-50 000 €), et la mise en place des activités des nouveaux rythmes scolaires imposées par l'État pour les écoles Dodeman, Taine, Avetant et Dora Levi (-60 000€), sous peine de passage au tribunal administratif en cas de non application).

Ce n'est pas de « gaieté de cœur » que nous avons augmenté les impôts locaux de 2 % mais les contraintes budgétaires nous ont poussé à le faire pour ne pas les augmenter de 6 % en une seule fois dans quelques années.

Pour le budget de fonctionnement 2015, nous avons comprimé au maximum toutes les dépenses en prenant pour base le compte administratif 2014.

Pour l'investissement, les plus grosses dépenses devraient être les études du pôle scolaire (prévu dans le programme de campagne électorale 2014) et l'accessibilité des bâtiments communaux imposée par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

Pour les budgets 2015 des services des eaux et de l'assainissement rien de spécial pour les dépenses et les recettes courantes habituelles.

L'état des ressources de la Ville ne permet pas de grandes marges de manœuvres et les budgets à venir pour 2016 et 2017 devraient être du même « cru » que 2015, sauf arrivée de recettes exceptionnelles ou réajustement des dotations de l'État en notre faveur...

Mais ne soyons pas pessimistes, nous allons faire le maximum pour retrouver des finances saines, augmenter notre épargne nette et à poursuivre la mise en œuvre du programme de campagne dès que le redressement se fera sentir.

Je vous souhaite une bonne lecture pour la suite du « 3V », sans oublier la page finances sur l'audit financier.

Claude Adam,  
Maire adjoint en charge des finances

# PROFITEZ DES VACANCES VOUZINOISES

Les vacances vouzinoises 2015 sont des activités sportives et culturelles proposées par la Ville de Vouziers à chaque petites vacances pour les enfants de 6 à 14 ans.

Ce sont des activités à la carte proposées en partenariat avec les associations locales, l'association les Tourelles et les intervenants extérieurs. Suivant les disponibilités de chaque association, les enfants peuvent pratiquer diverses activités comme le handball, tennis de table, tir à l'arc, karaté, l'aéromodélisme, rugby, football, tir à la carabine, la natation, pétanque, twirling bâton, escrime, gymnastique... et assister à la

séance ciné-goûter au cinéma Les Tourelles.

Le programme détaillé est diffusé une semaine avant les petites vacances dans les écoles et sur le site Internet de la Ville.

Petite participation payante, pour l'année 2015, la carte " Pass'vacances 2015" est au prix de 15,60 € pour les enfants domiciliés à Vouziers et 20,80 € pour les autres enfants (tarifs votés lors du conseil municipal du 9 décembre 2014).

Alors rendez-vous pour les prochaines vacances.

Renseignements sur le site [www.ville-vouziers.com](http://www.ville-vouziers.com) ou au service des sports, Mairie de Vouziers.



8 JANVIER 2015

## Deuil national

En hommage aux victimes de l'attentat commis à Paris le 7 janvier 2015

Nombreux sont les Vouzinois qui ont répondu à l'appel du rassem-

blement citoyen pour la défense des libertés et en soutien à Charlie Hebdo, le 8 janvier 2015, à 12 heures, devant le monument aux morts de Vouziers.



11 JANVIER ET 10 FÉVRIER 2015

## Repas des Anciens et thé dansant

Le 11 janvier a eu lieu le traditionnel repas des anciens offert par le CCAS de Vouziers. Cette année, la journée n'a pas été identique aux années précédentes suite aux événements du 7 janvier. Le repas a eu lieu mais l'après-midi dansant a été supprimé. L'ambiance conviviale et

les invités ont pu converser tout à loisir.

Une surprise attendait les anciens : La Ville de Vouziers leur offrait un après-midi dansant le 10 février à la salle des fêtes animé par "La Belle Équipe" dont la musique fut appréciée.



## MOTEURS BRUYANTS

Il est interdit d'utiliser des appareils équipés de moteurs bruyants (tondeuses, scies, motoculteurs...) en dehors des horaires suivants :

Jours ouvrables :

de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 19 h.

Samedis :

de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Dimanches et jours fériés :

de 10 h à 12 h.

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Éva Dervin, diététicienne nutritionniste, a changé d'adresse : elle est passée de la maison médicale à l'hôpital.

Cette professionnelle du secteur paramédical vous conseille et vous aide à retrouver un équilibre alimentaire selon votre âge, vos goûts et votre état de santé. Eva pratique également la détection de dénutrition (alimentation carencée) chez les personnes âgées,

➤ 12 rue Henriionnet, Vouziers. Tous les vendredis après-midis sur rendez-vous. Tél : 06 13 50 13 84

## MISE EN PLACE D'UNE NAVETTE POUR DORA LEVI

La mise en place de navettes-bus par la Ville entre l'école Dora Lévi et le centre culturel Les Tourelles a permis aux petits d'accompagner les moyens-grands de l'école aux diverses animations proposées, notamment à la bibliothèque municipale.

Précédemment, les déplacements se faisaient à pied ou étaient pris en charge exceptionnellement par la coopérative de l'école.

A noter que l'acquisition prochaine d'un minibus par la commune permettra le déplacement de groupes d'enfants vers les structures sportives ou culturelles.

7 FÉVRIER 2015

## Bourse aux livres

La bourse aux livres organisée par la bibliothèque est devenu un rituel dans le calendrier des manifestations et remporte un succès auprès des usagers, environ 200 personnes sont passées tout au long de la journée.

Cette année, 77 personnes ont déposé des documents pour la vente soit 1502 ouvrages. 655 documents ont été vendus, soit près de 44 % des livres déposés. À noter, aucune commission n'est retenue par la bibliothèque. Le prix des livres mis à la vente, en accord avec les dépositaires, varie de 0,50 € à 5 €.

### L'activité de la bibliothèque en chiffres sur 2014

1392 adhérents (dont 79 regroupements collectifs).

Provenance : 41 % Vouziers ; 49 % autres villages 2C2A ; 10 % hors 2C2A

Catégories : 70 % adultes ; 24 % enfants ; 6 % collectivités.

134 visites de classes (écoles maternelles et primaires de Vouziers + 3 classes de Monthois et 6 de Buzancy).

Sorties de documents : 10291 pour les adultes, 12021 pour les enfants.

Acquisitions : 467 documents pour adultes, 346 pour la jeunesse.

## Alerte déjections canines

Après une année de prévention, l'année 2015 sera une année de répression.

Trop souvent, les déjections canines envahissent la voie et les parcs publics. Par exemple, si un parent veut faire profiter son enfant d'une aire de jeux, ils doivent traverser un espace en herbe truffé de crottes de chiens, sans compter les trottoirs qui ne sont souvent plus praticables.

Sachez que l'amende s'élève à 35 € pour cette infraction.

Ayez le réflexe canisette ou ramassez !



## Achat d'un nouveau véhicule

La Ville a fait l'acquisition d'un véhicule d'occasion de type Berlingo Ci-

troën pour les services techniques municipaux, en remplacement de



la Fiesta rouge qui sillonnait les rues et qui a rendu de bons et loyaux services depuis 25 ans.

À noter, tous les véhicules ont été floqués au logo de la ville de Vouziers.

29 MARS 2015

## Résultats des élections départementales

Yann Dugard et Anne Fraipont ont été élus conseillers départementaux.

Yann Dugard a été élu vice président de la commission permanente et siège au sein de la commission "éducation, sport et culture" du conseil départemental des Ardennes.

## Le "3V" va changer de nom

Le comité consultatif Information-Communication a décidé de changer le nom du bulletin municipal "3V" et de faire appel aux Vouzinois

pour qu'ils nous fassent des suggestions. Le but est de trouver un nom qui synthétise la Ville de Vouziers et le magazine... A vos plumes.

Nom - Prénom : .....

Adresse/CP-ville : .....

Propose .....

Vous pouvez le déposer à l'accueil de la mairie ou le retourner par courrier avant le 15 juin 2015 : Monsieur le Maire, Service Information-Communication, Hôtel de Ville, place Carnot, 08400 Vouziers.

Résultats des élections départementales	Vouziers	Canton de Vouziers
Le Scaon Gauthier et Taioli Chantal	18,57 %	25,57 %
Dugard Yann et Fraipont Anne	49,16 %	43,11 %
Courvoisier-Clément Frédéric et Duru Véronique	32,27 %	31,32 %
Inscrits	2 525	9 825
Votants	1 423	5 689
Blancs	30	182
Nuls	20	47

18 FÉVRIER 2015

## Concours d'expression orale au lycée

Le concours d'expression orale fait partie des nombreuses actions menées chaque année par le Rotary Club de Vouziers. Les 22 membres, par le biais de cette manifestation, souhaitent faire la promotion de l'expression orale auprès des élèves de première et de terminale en mettant à leur disposition : tribune, public, jury, et en leur donnant la liberté de s'exprimer sur un sujet personnel et sur un sujet imposé. Cette rencontre avec la jeunesse, les enseignants et le club constitue un terrain individuel d'épanouissement des jeunes à travers une action formatrice et valorisante. Ce

concours annuel a lieu grâce à l'accueil, la motivation et les bonnes relations avec le Proviseur et la Conseillère Principale de l'Éducation.

Classement 2015 sur 11 candidats récompensés :

1<sup>ère</sup> Sarah Mayer - 2<sup>e</sup> Coralie Pécheux - 3<sup>e</sup> Victor Gilot.



## VENTE DE TABLES D'ÉCOLIER



La ville de Vouziers vend 50 tables d'écolier anciennes au prix de **5 € la table simple avec une chaise** et **10 € la table double**.

Si vous êtes intéressé, merci de vous adresser au secrétariat des services techniques, rue de Glasgow, pour prendre rendez-vous et réserver votre table.

Tél. : 03 24 30 76 44.

31 MARS 2015

## Hommage à la mémoire des combattants tchécoslovaques

Le mardi 31 mars s'est déroulée dans le Vouzinois une journée de commémoration en l'honneur des soldats tchécoslovaques tombés au champ de bataille du 20 au 30 octobre 1918 pour la libération de Terron-sur-Aisne.

À cette occasion, les ambassadeurs de Slovaquie (M. Marck Estok) et de la République Tchèque (M<sup>me</sup> Marie Chatardova), en présence de

Messieurs le Maire de Vouziers, le sous-Préfet, le général de brigade Jaroslav Maly, l'attaché de défense le colonel Tibor Camaj et le Lt-colonel Roland Canivenq, ont rendu un vibrant hommage aux soldats du 319<sup>e</sup> régiment d'infanterie de chasseurs tchécoslovaques en parcourant les différents sites de sépultures militaires de Vouziers.



**Les Tchécoslovaques ont payé un lourd tribut sur le sol de Terron-sur-Aisne**



## AGENDA

- 12 mai et 9 juin : Nocturne piscine. Ouverture exceptionnelle de 17 h 30 à 22 h de la piscine.
- 14 au 17 mai : Foire de Vouziers.
- 23 et 24 mai : Circuit de l'Argonne. Course de voitures anciennes d'avant 1904 en référence à la coupe Gordon Bennet. Réception finale, le 24 à 17 h.
- 30 mai : Grande manifestation sportive "Les Usepiades" avec les écoles primaires de Vouziers (benjamins et poussins), de 11 h à 15 h30, sur les installations sportives.
- 20 et 21 juin : Brocante et fête de la musique à Blaise
- 4 et 5 juillet : Fête à Chestres.

## Objectif : Sensibiliser au don du sang et de moelle osseuse "Pour que son combat, ne devienne pas le vôtre"

L'association a vu le jour le 24 février 2014. L'origine de sa création est la maladie dont était atteint Thibault Briet et qui l'a emporté en octobre 2013, la Leucémie Aiguë Lymphoblastique (LAL). Cette pathologie est une des variantes de la leucémie qui prend naissance dans les cellules souches du sang de la moelle osseuse.

C'est le type de leucémie le plus diagnostiqué chez les jeunes enfants et il affecte plus souvent les garçons que les filles.

L'objectif de l'association est de sensibiliser la population au don du sang et de moelle osseuse et d'organiser elle-même

des collectes de sang en collaboration avec l'Union Départementale Ardennaise des Donneurs de Sang Bénévoles et l'EFS (Établissement Français du Sang).

Elle apporte aussi une aide aux enfants atteints de cette maladie ain-

si qu'un soutien moral aux familles.

**Les actions :**

- Le 14 avril a été la journée «Ass. Thibault Briet» avec la tenue d'une conférence aux Tourelles et l'organisation de courses avec les élèves du primaires, du collège et du lycée.

- L'association sera présente sur la foire commerciale de mai 2015.

- Une collecte de sang sera organisée le mercredi 20 mai à la salle des fêtes de Savigny-sur-Aisne.

Vous pouvez également accéder à de plus amples informations en vous rendant sur le site de l'association «<http://www.association-thibault-briet.fr/accueil/bienvenue.html>»



14 avril : Journée "Association Thibault Briet"

## Hommages

### Eric Troquet, Proviseur de la Cité scolaire



La communauté scolaire du lycée Thomas Masaryk et du collège Vouziers-Le Chesne est endeuillée depuis ce mardi 7 avril 2015. Elle déplore la perte de Monsieur Troquet, chef d'établissement. Cette information aussi brutale qu'inattendue s'est propagée comme une onde de choc. Dans un premier

temps à tous les membres de la cité scolaire, puis aux parents et aux partenaires de la structure. Nous regrettons un chef d'établissement hautement investi dans sa fonction mettant au centre de ses préoccupations : les élèves.

### Jean Alexandre, ancien élu municipal de Vouziers



Jean Alexandre nous a quitté le 24 décembre dernier, à l'âge de 82 ans. Né à Chestres, le 24 avril 1932, où il passe toute son enfance, il part faire son service militaire à Charleville-Mézières. Il est ensuite rappelé en Algérie en 1955 pour six mois.

Après avoir travaillé plusieurs années comme comptable à la Parqueterie Leroy, il est embauché comme responsable du personnel à la SEMIAC, poste qu'il occupe jusqu'à son départ en retraite.

De son mariage avec Yvette, décédée en 1981, sont nés trois enfants : Eric, Jean-Michel et Coraly. Il rencontre

### Raoul Mayot, directeur de l'école Taine



Le matin du 2 février 2015, Raoul Mayot, directeur de l'école Taine, perdait la vie dans un terrible accident de voiture en se rendant à son travail. Cette disparition brutale a bouleversé de nombreux Vouzinois, la communauté éducative de toute la circonscription, les parents d'élèves et les élèves qui l'avaient pour « maître » ou qui l'avaient eu auparavant. Mais celles à qui il va le plus manquer sont sa femme et sa fille qui vont devoir apprendre à vivre sans lui désormais.

Raoul Mayot, professeur d'école, est arrivé à l'école Taine en 2001 et en a pris la direction en 2007.

ensuite Marie-Rose Riva qu'il épouse et qui restera à ses côtés jusqu'à son décès.

Sa passion pour l'accordéon débute à l'âge de 8 ans quand son père lui offre un bandonéon. Après la libération, il joue dans une maison bombardée où se réunit la jeunesse, puis ce sont les premiers bals comme musicien.

Jean Alexandre fut adjoint, de René Marquet, ancien Maire de Vouziers, du 21 mars 1971 au 12 mars 1977, puis conseiller municipal jusqu'au 12 mars 1989 mais aussi trésorier de l'ESV pendant plusieurs années.

Pour tous ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié, il ne fait aucun doute que le son de son accordéon résonnera encore longtemps dans nos mémoires.

# Le point sur les travaux

● **Rue des Poilus**

L'entreprise Eiffage a achevé les travaux de réfection des trottoirs de la rue des Poilus, de la rue des Cuirassiers à la rue du Stade le 6 février.

La réception des travaux, faite le 20 mars, a constaté une parfaite réalisation pour la plus grande satisfaction des riverains.

L'opération a été réalisée pour 58 501,25 €.



Aire de jeux du parc François Mitterrand

● **Rue de Syrienne**

Le transformateur public sur lequel le centre aquatique communautaire (CAC) sera raccordé a été mis sous tension le 18 mars par ERDF. Il alimente désormais le chantier de construction. À terme, le CAC et une armoire d'éclairage public y seront également raccordés.

Coût des travaux : 44 455,98 €.

● **Aire de jeux du Parc François Mitterrand**

Ces travaux commandés à la société ABC 70 en décembre 2014 ont débuté lundi 23 mars.

Ce décalage s'explique par la nécessité d'avoir des températures positives pour la mise en place des sols amortissants.

La nouvelle aire de jeux sera à la disposition des familles début avril pour un coût de réalisation de 11 659,30 €.

## Berge de l'Aisne, suite et fin

Fin 2014, l'entreprise Forêts et Paysages, missionnée par l'entente Oise-Aisne a procédé à la restauration de la ripisylve de l'Aisne en rive droite en amont du pont et sur deux tronçons en aval, sur la droite de Bigmat et du moulin St-Paul. C'est la dernière étape de lutte contre la renouée du Japon, plante invasive.

Travaux réalisés : fauchage et destruction de la renouée du Japon depuis 3 ans,

abattage d'arbres et débroussaillage, terrassement et remodelage de la berge, fascines en pied de berge avec branches et scions de saule, protection de la berge en terre végétale par toile, engazonnement, barrière.

Début 2015, les travaux se sont achevés par la remise en place à l'identique de la barrière bois le long du chemin de la Barrette.

## Les travaux effectués par les services techniques municipaux

● **Logement 56 rue Chanzy**

Réfection (électricité, peinture, tapisserie, revêtement de sol) du logement du 2<sup>e</sup> étage, côté rue.

● **Bureaux**

. Réfection (électricité, peinture, tapisserie) d'un bureau des services administratifs.

.Rénovation complète du bureau de police (électricité, faux-plafond, changement des fenêtres, création de placards, peinture, tapisserie).

● **Gymnase Syrienne**

.Création de casiers de rangement pour les scolaires et Vouziers oxygène, un espace grillagé fermé pour le rugby club, un

évier avec arrivage eau chaude / eau froide.

. Local matériel : Création d'un casier de rangement pour les Ar-

chers de Taine. Ces éléments ont été faits à partir de matériel de récupération.



Gymnase Syrienne

## URBANISME

# Le printemps est là, pensez à déclarer vos projets de travaux !

Des travaux en perspective avec l'arrivée du printemps ?

Oui, mais attention, vous devez au préalable faire le nécessaire auprès de la mairie avant de donner les premiers coups de marteau.

## Dans quel cas doit-on déclarer ses travaux ?

Avant toutes modifications extérieures car celles-ci sont soumises à autorisation municipale.

Il existe essentiellement deux types d'autorisation qui doivent être déposées pour les travaux suivants (liste non exhaustive) :

- **pour les déclarations préalables** : ravalement de façade, changement ou modification des menuiseries (fenêtres, portes, volets), réfection de couverture, pose d'une clôture et de portails, création d'une ouverture (porte, fenêtres,

ventilation), changement ou modification de devanture commerciale (enseigne), construction neuve ou extension de moins de 20 m<sup>2</sup> (abri, garage, véranda, etc.), mise en œuvre de panneau solaire, etc.

- **pour les permis de construire** : construction ou extension d'un bâtiment de plus de 20 m<sup>2</sup> sur une parcelle.

## Pourquoi les déclarer ?

L'autorisation d'urbanisme est pour la commune la possibilité de vérifier la conformité de votre projet avec les règlements mis en place par celle-ci.

À Vouziers, il s'agit du règlement du Plan Local d'Urbanisme.

## Où dois-je déposer ma demande d'autorisation de travaux ?

Le dossier de demande d'autorisations de travaux doit être déposé au service urbanisme de la mairie de Vouziers. La mairie se chargera de transmettre, pour avis, un dossier aux services à consulter tel que l'architecte des bâtiments de France pour tous les travaux se situant dans la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager).



La zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) est délimitée en jaune.  
Pour en connaître le détail, s'adressez au service urbanisme.

## Délais d'instruction des demandes

Type d'autorisation / Type d'espace protégé	Déclaration préalable	Permis de démolir	Permis de construire maison individuelle	Permis de construire et permis d'aménager
Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)	2 mois	3 mois	3 mois	4 mois
Délais de droit commun	1 mois	2 mois	2 mois	3 mois

### Que risque-t-on en cas de non déclaration ?

Les personnes responsables de l'exécution des travaux peuvent être punies d'une amende comprise entre 1 200 et 6 000 euros par mètre carré de surface construite, démolie.

De plus, il vous sera demandé par un courrier du maire, de régulariser ces travaux sans autorisation, voire de les démonter s'ils ne sont pas conformes.

Vous prenez également le risque que vos futurs projets se voient refusés par la suite.



### Quels sont les délais de validité de l'autorisation ?

Le bénéficiaire doit commencer les travaux dans un délai de 3 ans. Au-delà, le dossier n'est plus valable. Une fois les travaux débutés, ils ne doivent pas être interrompus plus d'une année.

► En l'absence de réponse de l'autorité compétente  
Pas de nouvelle = bonne nouvelle.  
Si vous n'avez toujours pas de réponse au bout des délais énoncés ci-dessus, alors vous pouvez débiter les travaux.

► En cas de refus du dossier par l'autorité compétente (mairie - ABF)  
Vous avez la possibilité de déposer un nouveau dossier répondant aux prescriptions demandées.

## Quelques notions juridiques

Article L480-4 du Code de l'Urbanisme « les personnes responsables de l'exécution des travaux peuvent être punies d'une amende comprise entre 1 200 et 6 000 euros par mètre carré de surface construite, démolie ou rendue inutilisable au sens de l'article L.430-2, soit dans les autres cas, un montant de 300 000 euros ».

## Conseils du service Urbanisme

1. Il faut venir déposer en mairie votre dossier bien avant la date de début des travaux envisagés.
2. Ne signez votre devis qu'à l'acceptation de votre déclaration de travaux.
3. N'acceptez JAMAIS qu'une entreprise vienne débiter les travaux, tant que vous n'avez pas reçu préalablement l'accord de la mairie.

**Service Urbanisme - Mairie, rue de Glasgow - Vouziers**

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Tél. : 03 24 30 76 52 ou 44 Fax : 03 24 30 76 59

# Quand handicap rime avec intégration économique...



Le site de Vouziers, rue Albert Caquot

## La création de richesse et la contribution au bien-être de tous

En considérant les besoins et attentes de chacun d'entre nous, l'industrie est une succession d'entreprises qui ont une relation clients-fournisseurs, la finalité étant la rencontre avec le fameux consommateur. À chaque étape, les actionnaires et les employés contribuent à la création de valeur ou encore de richesse qui en retour d'impôts divers permettront (d'essayer) d'organiser notre société pour le bien-être de chacun : fonctions régaliennes, fonction publique et projets communs.

Ainsi chacun de ses acteurs sans oublier la fonction publique et autres professions contribuent au bien-être de tous les citoyens. Notre modèle économique, avec ses multiples effets pervers, fonctionne à l'heure actuelle ainsi.

Après ce préambule qui peut paraître « pompeux » mais peut-être qu'il est bon parfois de rappeler certains fondamentaux ou faits, l'objectif de cet article est de mettre en lumière, comme beaucoup d'autres le font, les personnes en situation de handicap qui travaillent dans le secteur de l'industrie et autres institutions.

## Visite de l'AAPH de Vouziers et rencontres

L'AAPH (Association Ardennoise pour la Promotion des Handicapés) est une entité dans laquelle travaillent à Vouziers 37 personnes en situation de handicap pour l'industrie, l'artisanat, les associations et les collectivités locales. Parfois par méconnaissance, nous pourrions avoir quelques appréhensions liées au handicap mais rassurons-nous tout de suite, l'ambiance y est parfaitement sereine, travailleuse, voire même à titre personnel agréable.

Comme dans toute entreprise, on y entend très rapidement les codes

## Quels sont les avantages à travailler avec l'AAPH ?

L'AAPH propose à ses clients de la flexibilité et de la multi-compétences : industrie, espaces verts, destruction d'archives, objets publicitaires, bâtiment... entre autres. Financièrement, une entreprise ou une collectivité de plus de vingt salariés peut ainsi en partenariat avec l'AAPH répondre partiellement à ses obligations d'emploi de personnes en situation de handicap.



Les prestations assurées sont très diversifiées (industrie, environnement, bâtiment...). Consulter le site, [www.aaph.fr](http://www.aaph.fr)

et les règles classiques : la qualité du produit, les délais de livraison clients et les coûts de production comme l'exemple vécu en direct sur la prise d'information pour déterminer la cadence d'un process (je salue au passage Angélique qui m'a expliqué son rôle sur l'assemblage de son produit destiné à un client de l'industrie automobile). La notion de confidentialité client y est également récurrente et d'entrée les règles sont précisées et à respecter. Concernant les collectivités locales, l'AAPH intervient régulièrement pour les espaces verts et la destruction des archives confidentielles (sécurité niveau trois). Par exemple, l'AAPH entretient également les espaces verts de l'hôpital de Vouziers. Finalement, les personnes en situation de handicap contribuent par leur travail au bien-être de tous et cet article a simplement souhaité le rappeler et le valoriser.

[Fabien Lallemand]



**Association Ardennaise pour la Promotion des Handicapés**

Siège social :

3 rue Jean Moulin,  
08000 Charleville-Mézières

Site de Vouziers :

4, rue Albert Caquot - Vouziers

Tél. : 07 61 67 32 23

Fax : 03 24 30 75 21

Site internet : [www.aaph.fr](http://www.aaph.fr)

## Ils viennent de s'installer...

### CÉLINE FLEURS



Vous serez accueilli avec le sourire de Tatiana Badureau qui a repris le magasin en décembre dernier. Vous serez conseillé dans vos choix de bouquets ronds, d'orchidées, de roses naturelles proposés avec des artifices tels que de la cire pailletée. Elle vous présentera également un grand choix de fleurs coupées, des bonsaïs ainsi que des cadres fabriqués maison avec des plantes naturelles. Tatiana prépare des compositions de fleurs artificielles ou naturelles. Une carte de fidélité vous sera proposée.

➤ 22 rue Chanzy, Vouziers.

Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 19 h 30 et le dimanche de 8 h 30 à 13 h 30.

Tél. : 06 31 47 50 34.

Fax : 03 24 30 64 10.

### LIBRAIRIE AMET

Une librairie itinérante spécialisée en jeunesse et en éducation dans les Ardennes. Sébastien Amet propose des livres hors des murs et un service de proximité pour tous les lecteurs petits ou grands.

➤ Place Carnot, Vouziers.

Tous les samedis de 8 h à 18 h.

Tél. 06 07 27 97 87

[www.librairie-amet.fr](http://www.librairie-amet.fr)



### VIVRE MOBILE

Magasin de téléphonie où vous serez reçu par Jonathan Remy qui a repris le magasin en novembre dernier avec son associé Noël De Zorzy.

Vivre mobile vous propose des téléphones de dernière génération mais aussi des accessoires tels que des enceintes pour iPhone, étuis, oreillettes Bluetooth, batteries externes, etc...

Vivre mobile travaille avec les opérateurs SFR, NRJ mobile et Virgin mobile.

➤ 2, place Carnot, Vouziers.

Tél. : 03 24 71 50 46

Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h

### CAFÉ DE LA PAIX



Le café a été repris le 1<sup>er</sup> avril dernier par Laurent Perrin, également propriétaire du futur restaurant, dancing, pub, « La Loco » se trouvant à l'ancienne gare de Vouziers.

Christophe Vautrin continuera à vous accueillir, puisque la semaine M. Perrin continue d'exercer son métier de routier mais il sera là pour vous recevoir le week-end.

➤ 5, place Carnot, Vouziers.

Tél. : 03 24 71 86 44

Ouvert 7 jours sur 7 de 6 h à 20 h.

# La baisse des dotations grève les capacités d'investissement de la commune

Le 19 janvier dernier, à la demande de la municipalité, le cabinet d'expertise comptable HP Palus a présenté aux Vouzinois l'audit financier de la commune sur la période de 2008 à 2013. Résumé.

## L'évolution de l'épargne nette de la commune de 2008 à 2013

Le niveau de l'épargne brute et nette de 2008 à 2011 est satisfaisant. La situation se dégrade à partir de 2011 par l'augmentation de certaines dépenses de fonctionnement (petite enfance, périscolaire, électricité, chantier d'insertion) et la baisse des dotations suite à la baisse de la population (seuil des 5000 habitants).

L'épargne nette chute pour atteindre zéro fin 2012 (hors opérations exceptionnelles).

Le niveau des annuités d'emprunt qui est relativement stable était cohérent avec les épargnes brutes

dégagées en 2008, 2009, 2010 mais trop important depuis la baisse significative de l'épargne brute.

En clair, depuis 2012, la commune ne génère plus d'épargne nette pour réaliser des investissements (l'épargne brute dégagée chaque année est inférieure aux annuités d'emprunt à rembourser chaque année).

## Le fonds de roulement

Le fonds de roulement de la commune de Vouziers était en moyenne de 700 000 € jusqu'en 2010.

Fin 2011, le fonds de roulement chute car la commune a dépensé plus que l'épargne nette dégagée en 2011 (par l'autofinancement des investissements). En fait, la commune a investi autant qu'avant. Par contre, les moyens financiers (recettes de fonctionnement) de la commune ont baissé depuis 2011.

Afin de gagner du temps et pouvoir agir sur l'épargne nette pour retrouver des marges de manœuvres et investir sans laisser le fonds de roulement trop bas, la commune a emprunté fin 2012 un million d'euros. Cet emprunt a financé les investissements réalisés en 2011 et

2012 (Champ de Foire, rue des Poilus...). Fin 2012, le fonds de roulement est porté à 1,5 M€. Toutefois, depuis 2013, chaque année, la commune voit ce fonds de roulement diminuer, sans réaliser d'investissements nouveaux, car l'épargne nette est toujours négative.

**En conclusion**, la commune de Vouziers a vu son épargne brute diminuer chaque année depuis 2010 au point d'obtenir une épargne nette négative malgré un niveau d'annuité d'emprunt en 2014 plus faible qu'en 2008 (annuité 2008 :

551 000 €, annuité 2014 : 427 000€) et des ventes d'actifs importants (ventes d'immeubles : ancienne caserne des pompiers, logements rue du désert...).

**Pour restructurer et** prolonger son train de vie la Commune de Vouziers a réalisé en 2012 un emprunt d'1 million d'euros.

Ce qui nous laisse pour seuls choix possibles :

- d'augmenter l'épargne brute afin de retrouver une épargne nette positive de manière structurelle,
- de ne pas investir beaucoup pour ne pas réduire fortement le fonds de roulement, réserve indispensable pour ne pas rencontrer des difficultés de trésorerie importantes.

La réalisation d'investissements importants semble difficile avant 2016.



## LEXIQUE

**L'épargne brute** correspond à la différence entre les ressources annuelles de la commune (fiscalité, dotations de l'État, revenus des immeubles...) et les dépenses annuelles (charges courantes, charges de personnel, contributions obligatoires (contingent incendie) et contributions volontaires (subventions aux associations).

**L'évolution des annuités d'emprunt** (remboursement sur une année des emprunts de la commune). L'épargne brute sert à rembourser les annuités d'emprunt.

**L'épargne nette** (différence entre l'épargne brute et les annuités d'emprunt remboursées sur une année) : l'épargne nette, si elle est positive doit servir à financer des investissements. Si elle est négative, elle vient diminuer le fonds de roulement de la commune.

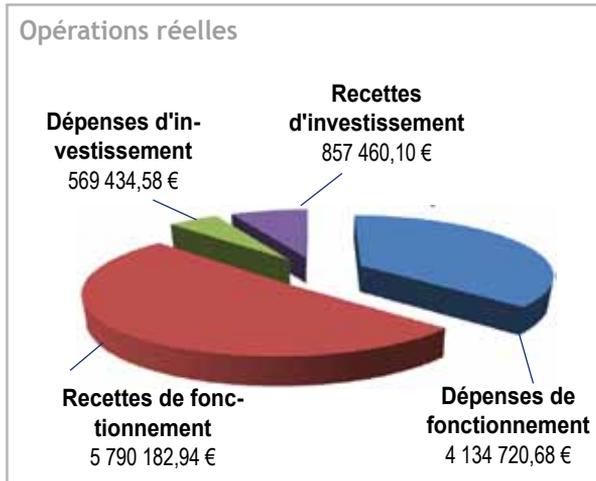
**Le fonds de roulement** correspond aux réserves de la commune (les épargnes nettes antérieures jamais dépensées par la commune et qui se reportent d'année en année).

## Evolution de l'épargne nette de la commune de 2008 à 2013

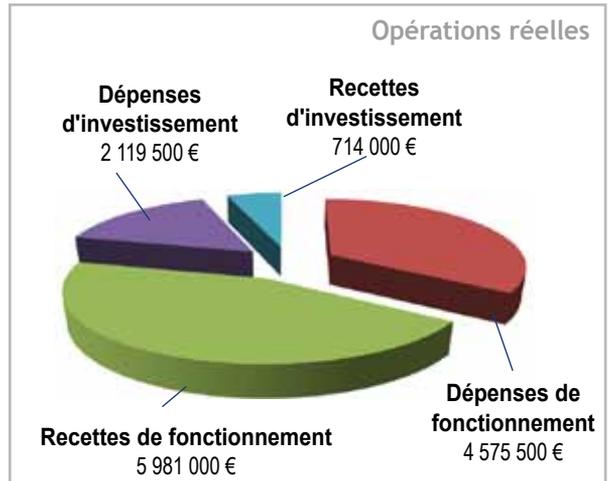
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Epargne brute	1 449 158 €	749 164 €	987 115 €	658 201 €	1 048 593 €	656 123 €
Annuités des emprunts	551 106 €	466 405 €	431 462 €	371 857 €	587 633 €	793 176 €
Épargne nette ou Capacité d'autofinancement	898 052 €	282 759 €	555 653 €	286 344 €	460 959 €	- 137 053 €

# Compte administratif 2014 - Budget 2015

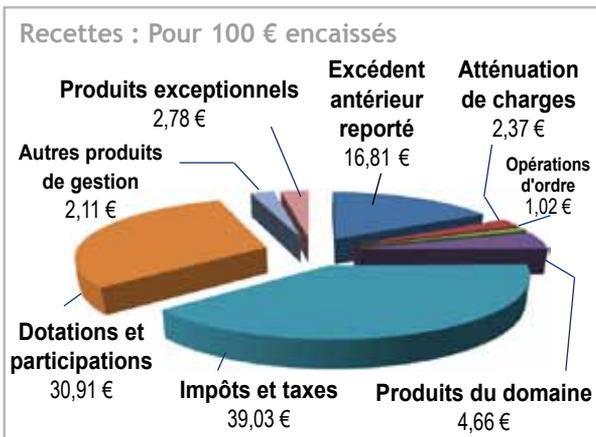
## COMPTE ADMINISTRATIF 2014



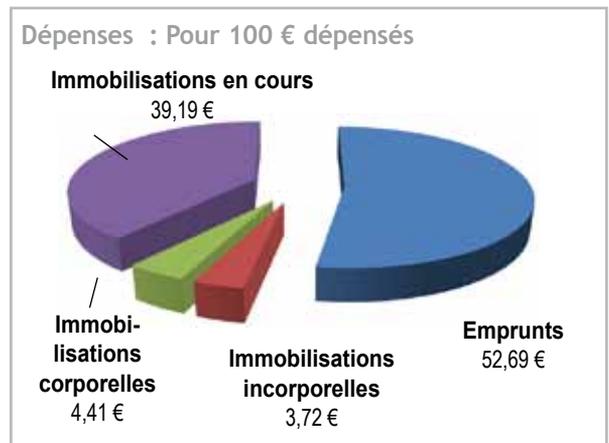
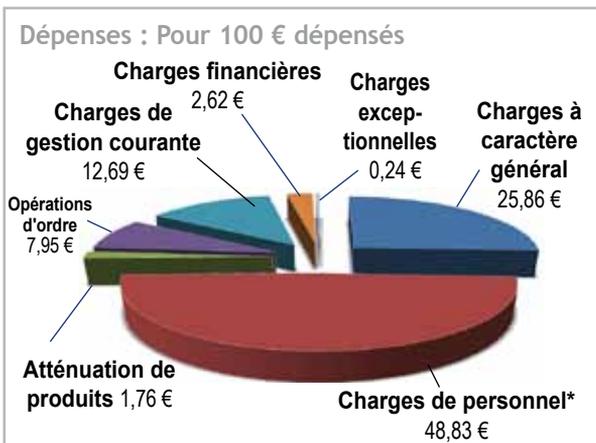
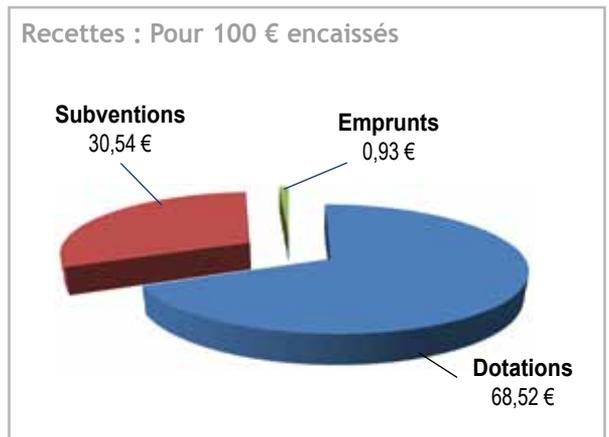
## BUDGET PRIMITIF 2015



## Le compte administratif 2014 FONCTIONNEMENT



## INVESTISSEMENT



\* Les charges de personnel sont constituées par les services administratifs, techniques, périscolaires, scolaires (ATSEM), périéducatifs (NAP), CCAS, piscine, bibliothèque...

GRUPE HOSPITALIER SUD ARDENNES

# Obtenir des soins à domicile, c'est possible !

Qui ne souhaite pas rester le plus longtemps possible chez soi, ou dans un environnement familial, tout en bénéficiant d'une aide de soins à domicile ?

Durant ces vingt dernières années, les services de soins infirmiers à domicile se sont fortement développés, permettant ainsi de répondre à cette demande. À Vouziers, le Groupe Hospitalier Sud Ardennes

peut répondre aux divers besoins des personnes dépendantes à domicile, grâce à deux services : le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et l'Hospitalisation à Domicile (HAD).

## Le SSIAD : Les soins infirmiers assurés et l'autonomie conservée

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) vouzinois s'occupe aujourd'hui de 85 personnes âgées de plus de 60 ans (contre 30 lors de sa création en 1983) et 5 personnes handicapées.

Cindy Pichon (cadre médico-social et coordinatrice du service) nous explique ainsi que « *l'objectif de ce service est de maintenir le plus longtemps possible les personnes à domicile malgré leur souci de santé ou de mobilité* ».

Le service est composé de 24 aides-soignantes qui sillonnent les 8 cantons vouzinois. Elles interviennent sur prescription médicale. Elles passent 1 fois par jour chez la personne à suivre, sur une plage horaire s'étalant de 7 h 30 à 14 h 30 et de 15 h 30 à 17 h 30 ; et ce 7 jours/7.

En plus de soins d'hygiène qu'elles dispensent, elles peuvent également conseiller les personnes quant à leur alimentation, suivre



7 h 20, après le briefing, le personnel soignant prend la route

leur tension, surveiller la venue d'escarres, etc.

Toutes complications ou demandes particulières sont signalées.

Il s'agit d'un service complet puisqu'il travaille en collaboration

avec des partenaires comme les infirmières libérales, les kinésithérapeute et les pédicures.

### Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Groupe Hospitalier Sud Ardennes, site de Vouziers - 12 rue Henrionnet - 08400 VOUZIERS

Tél. : 03 24 30 71 49 - Fax : 03 24 30 71 11. Courriel : ssiad@ch-ghsa

### Le saviez-vous ?

- L'âge moyen des patients est de 82,5 ans et des personnes handicapées est de 49,7 ans
- 2130 SSIAD ont été créés en France.

## L'HAD : la qualité de l'hôpital et le confort de la maison

L'hospitalisation à domicile (HAD) intervient suite à une hospitalisation. Le Groupement Hospitalier Sud Ardennes (GHSa) dispose d'une unité d'une vingtaine de places en HAD pour le Sud Ardennes. Il s'agit d'un service fortement apprécié car il permet à certains patients de retrouver plus rapidement leur domicile et donc de raccourcir une hospitalisation en établissement. Contrairement au SSIAD, ici, il n'y a pas de conditions d'âge pour en bénéficier. C'est au médecin hospita-

lier ou au médecin traitant d'orienter ou non un patient en HAD.

A Vouziers, ce service est dirigé par le Docteur Zylberberg. L'HAD est coordonnée par Cindy Pichon ce qui permet une mutualisation des interventions.

Il permet la mise en place de soins médicaux importants comme à l'hôpital, avec le passage d'une à quatre fois par jours de l'infirmier et de l'aide-soignant chez la personne.

*La mise en place de ces services est conditionnée par la prescription médicale (du médecin traitant ou du médecin hospitalier).*

*Et les soins y sont pris en charge à 100% par la Caisse d'Assurance Maladie.*

### Hospitalisation à Domicile (HAD)

Groupe Hospitalier Sud Ardennes, site de Vouziers - 12 rue Henrionnet - 08400 VOUZIERS

Tél. : 03 24 30 91 93 . Courriel : had@ch-ghsa.fr

### Le saviez-vous ?

- Coût d'une journée en HAD : 200 à 400 € par jour
- Coût d'une journée à l'hôpital : 800 à 1000 € par jour

## Les personnels

### La direction :

Jean-Remy Richard, Directeur du GHSa.

Dr Yves Zylberberg, chef de pôle, responsable des services du site de Vouziers.

Marie-Liesse Leininger, coordinatrice des soins.

Cindy Pichon, cadre médico-social, HAD et SSIAD.

Amandine Tilman, infirmière coordinatrice HAD et SSIAD.

Marie-Christine Delabryère, infirmière référente SSIAD.

### Les infirmières :

Fabrice Charlot, Amélie Cotel, Marion Oudart, Stéphanie Malnuit, Anaïs Sawicki, Stéphanie Lelarge, Hélène Lefait.

### Les aides-soignantes :

Bénédict Bienvenu, Viviane Boré, Agnès Bourga, Ingrid Bobrosky, Laurence Boinet, Céline Col, Corinne Chalette, Aude Doucet, Laëtitia Gaudron, Virginie Gérard, Françoise Jolly, Myriam Larden-

nois, Sandra Larzillière, Priscilia Lebeaux, Christelle Meens, Isabel Pascual, Nadine Potron, Agnès Marteau, Alina Painvin, Angélique

Plessy, Sylvie Ponsin, Béatrice Salez, Marie-Pierre Soudant, Nathalie Verdure, Colette Warcollier.

La secrétaire : Michèle Lies.



**Michèle Lies, secrétaire HAD/SSIAD, Cindy Pichon, cadre HAD/SSIAD, Amandine Tilman, infirmière coordonnatrice HAD/SSIAD et Marie-Christine Delabryère, infirmière référente SSIAD**

## MAISONS FLEURIES

# C'est l'heure des inscriptions

La mairie vous propose pour l'été 2015 de vous inscrire au concours des maisons fleuries. Le jury passera pendant la 2<sup>e</sup> quinzaine de juillet (sous réserve d'une météo favorable) voir les maisons, balcons et fenêtres. Le fleurissement doit être visible de la rue. Le jury ne rentrera pas dans les propriétés privées. Les lauréats du concours

seront avertis par courrier et invités à la remise des prix. Ils recevront des bons d'achat correspondant à la note obtenue.

Si vous souhaitez y participer, veuillez trouver ci-dessous le bulletin d'inscription à remplir et à renvoyer ou à déposer à la mairie, service de l'urbanisme, avant le 20 juin 2015.

### Concours des maisons fleuries 2015

Bulletin d'inscription à remplir et à retourner à la mairie au plus tard le 20 juin 2015 à 12 h.

Vous pouvez le déposer à l'accueil de la mairie ou le retourner par courrier : Monsieur le Maire, Service urbanisme, Hôtel de Ville, place Carnot, 08400 Vouziers.

Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

CP-Ville : .....

Tél. : .....

demande mon inscription au Concours Communal des  
Maisons Fleuries de Vouziers de l'été 2015

## Le service de police vous informe...

### Brûlage interdit

Les déchets végétaux sont des déchets ménagers. Ils sont constitués principalement de bois provenant des débroussaillages, de la taille des haies, arbres et arbustes et de verdure provenant de la tonte des pelouses, fleurs qui ne sont pas ordinairement collectés. Le brûlage à l'aire libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets ménagers et assimilés est interdit." [arrêté préfectoral n° 2014-612 du 16 octobre 2015]

### Abandon d'ordures et autres objets sur les espaces publics

Les moyens de répression à l'encontre des personnes portant atteinte à la propreté des espaces publics ont été renforcés et notamment le montant de l'amende est porté de 150 € à 450 € en cas de dépôts d'ordures, déchets, matériaux et tous autres objets en dehors des lieux réservés.

**Les déchets doivent être déposés en déchèterie.**

## LES COUPS DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

### LITTÉRATURE JEUNESSE

#### La fête à Billy

Catharina Valckx (Ecole des Loisirs, dès 3 ans)

C'est le retour de notre hamster-cow-boy préféré ! Dans cette nouvelle histoire, Billy part inviter ses amis pour son anniversaire : Jean-Claude le ver de terre, Josette la souris, le Bison... Mais il semblerait que Jack le vautour soit de la fête lui aussi. Oui mais, incognito, pour le bal costumé... Un régal !



#### Le zoo derrière la porte

John Burningham (Kaléidoscope, dès 3 ans)  
Sylvie, avant de se coucher, dé-

couvre une porte dans le fond de sa chambre. Quand elle



l'ouvre, elle voit un escalier qui descend. La petite fille le prend alors sans hésiter, continue son chemin qui se termine par une autre porte. Celle-ci est très difficile à ouvrir... Et derrière la porte, c'est tous les animaux d'un zoo ! Bienvenue dans le monde enchanté de ce grand auteur pour la jeunesse.

#### Les quatre géants

Zemanel et Aline Bureau (Père Castor Flammarion, dès 4 ans)

Trois géants arrivent, venant du fond des âges. Le premier porte un grand manteau blanc, le deuxième un manteau rouge et vert, le troisième un manteau jaune et brun. Ils ont chacun un rôle important à tenir ! Mais il manque quelqu'un à leur cortège... « Où donc est-il passé ? » se demandent-ils avec inquiétude... Une histoire magique du conteur Zemanel...



# Un cinéma riche d'animations et de rencontres



© Clémentine Gaillard

Visite exceptionnelle de Jean-Pierre Dardenne à l'occasion du 25<sup>e</sup> festival "Les enfants du cinéma"



© Clémentine Gaillard

Olivier Vidal et Sébastien Maggiani, réalisateurs de *Hasta mañana*, échangeant avec les spectateurs vouzinois

Les mois de février et mars ont été très riches d'animations au cinéma Les Tourelles.

Outre l'excellent film *La famille Bélier* (2000 spectateurs aux Tourelles - plus de 7 millions au niveau national), le plus sulfureux *50 nuances de Grey* et de nombreux autres films sans oublier nos après-midi-ciné mensuels, nos salles ont accueilli le 25<sup>e</sup> festival départemental «Les Enfants du cinéma» qui ont permis à des enfants de la maternelle à la primaire (soit

900 élèves de Vouziers) de voir des films différents hors des circuits commerciaux. À cette occasion, ces élèves ont eu les belles opportunités de rencontrer les deux jeunes réalisateurs du film *Hasta mañana* et Jean-Pierre Dardenne en personne, plusieurs fois primé à Cannes avec son frère.

Le 10 mars, avec son film *Hor-sehead*, c'était un retour aux sources pour le jeune réalisateur vouzinois **Romain Basset**, venu présenter son film avec Murray Head.

## A VOIR PENDANT LES VACANCES D'AVRIL

- ▶ *The Avengers 2 / En route / Fast & Furious 7*
- ▶ *Ciné-goûter / mardi 28 avril à 14 h 30 (5,50/4 €).*

### PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Profitez du tarif "famille" ! Pour 3 places achetées (dont au moins 1 adulte) :

- 4 € pour les moins de 14 ans ;
- 5,50 € pour le ou les adultes.

## A VOS AGENDAS

### ▶ La dernière nuit de Molière

Judi 23 avril à 20 h 30

### ▶ La maîtresse en maillot de bain.

Judi 14 mai à 20 h 30



### ▶ Try M / Michel Haudecœur et ses musiciens. 1<sup>re</sup> partie : Denis Perrette. Judi 28 mai à 20 h 30.

Salle Girardot, centre culturel Les Tourelles, 33 rue Gambetta, Vouziers.

Renseignements-réservations : 03 24 71 64 77

## Duléry : Un grand moment de spectacle vivant et un bel hommage au cinéma

C'est devant une salle archicomble que l'artiste, Antoine Duléry, s'est présenté aux vouzinois dans son

spectacle *Antoine Duléry fait son cinéma mais au théâtre !*

Cet artiste autant imitateur qu'ac-



© Sylvain Machinet

teur n'a pas ménagé son talent et son énergie pour présenter aux spectateurs toute une galerie d'acteurs de cinéma et de comédiens de théâtre.

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

# Nouveauté : les petits de 3 ans peuvent s'inscrire au centre aéré

Pour son accueil collectif de mineurs, la Ville de Vouziers a modifié son règlement pour permettre l'accueil des enfants à partir de 3 ans au lieu de 4 ans, si celui-ci est scolarisé. Cela permettra à des familles, ayant un frère ou une sœur qui fréquente déjà le centre, d'inscrire le petit frère. Le centre de loisirs de 3 à 13 ans ouvrira ses portes du 6 au 31 juillet 2015



et se déroulera dans les locaux de l'école Avetant. Il sera dirigé par Angélique Haudecœur secondée par Naïma Groiguet. Le thème de cette année est la légende du Far West. **Les horaires :** Le centre fonctionne de 9 h à 17 h. Les repas sont pris à la restauration scolaire. Ce service est complété par une garderie ouverte de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h.

**Les tarifs :** Une semaine au centre pour les enfants dont le responsable légal est domicilié à Vouziers coûte de 45,60 € à 59,50 €, pour les extérieurs de 58,80 € à 76 €. Ce prix varie selon le quotient familial de la famille et le nombre de jours de la semaine. La tarif garderie est un forfait à la semaine de 10,40 €.

**Les séjours courts :** Deux séjours courts (4 jours) en camping, sont proposés pour les 9-13 ans. Le premier se déroulera du 7 au 10 juillet, site à définir, et du 21 au 24 juillet à Boul-t-aux-Bois. Le tarif de la semaine en séjour court oscille de 96,90 € à 129,20 €.

**Les inscriptions :** L'inscription a lieu à l'accueil de la mairie de Vouziers, de 9 h à 12 h et de

14 h à 17 h, à partir du **mardi 9 juin 2015** pour les enfants dont le responsable légal est domicilié à Vouziers et à partir du 16 juin pour tout le monde. Renseignements à partir du 6 mai sur [www.ville-vouziers.com](http://www.ville-vouziers.com)

## Le service périscolaire vous invite à

Participez au concours de dessins "C'est quoi pour toi les vacances ?" (renseignement au 03 24 71 64 77) et à la journée festive "Le Temps des Vacances" du samedi 30 mai à partir de 10 h.

Pour préparez vos vacances en Argonne ardennaise...

De nombreuses animations ponctueront la journée : heure du conte, portes ouvertes à l'école de musique, ateliers de dessins, structures gonflables, pique nique, animations roule doudou...

Retrouvez à 15h30 Goun qui nous chantera les aventures d'un petit garçon.

Organisation : Association "Les Tourelles", Ville de Vouziers, FJEP/CS, 2C2A, OTAA

## ÉCHANGES INTERNATIONNAUX Recherche familles d'accueil

L'Association Centres d'Échanges Internationaux recherche des familles pour accueillir bénévolement de jeunes lycéens et lycéennes étrangers en séjour linguistique à partir de septembre prochain et pour des durées de 3 à 10 mois.

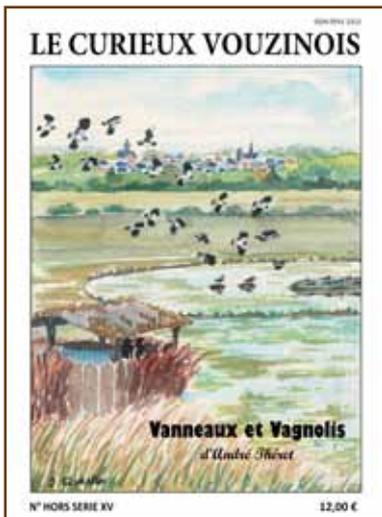
Les nationalités les plus représentées sont les Allemands et les Colombiens.

Le principe est un accueil en toute simplicité pour faire découvrir notre quotidien à ces lycéens qui sont scolarisés en demi-pension. L'Association prend en charge les frais de scolarité et les jeunes leurs frais de transports scolaires, si nécessaire. Il est possible de consulter des dossiers sans engagement. M<sup>me</sup> Billard, enseignante, se charge du suivi des jeunes et reste en contact avec les familles tout au long des séjours.

Pour en savoir davantage, merci de la contacter au 03 24 30 51 84 ou par mail : [joelle.billard-caron@wanadoo.fr](mailto:joelle.billard-caron@wanadoo.fr)

# Le mois d'avril voit la sortie de deux numéros du *Curieux Vouzinois*

Tout d'abord, le numéro hors série n° XV «**Vanneaux et vagnolis**» d'André Théret, illustré de plus de 120 magnifiques photos couleurs de Michel Coistia et de superbes aquarelles d'Isabelle Quentin-Julhès. L'auteur - originaire de Falaise - l'un des quinze derniers vagnolis de la vallée de l'Aisne, entraîne le lecteur dans la passion qui le poursuit depuis l'âge de dix ans : « *La hutte à vanneaux de mon père était pour moi un théâtre d'où je revenais le soir avec des images merveilleuses plein la tête.* » André Théret couvre les aspects historique, technique, juridique..., le jargon du vagnoli : l'appelant, la



## Hors série XV :

### **Vanneaux et Vagnolis d'André Théret**

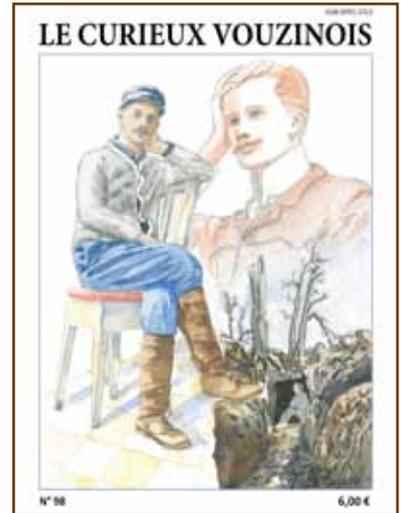
Sommaire : Prologue ; Ma feuille de route ; Le vanneau huppé fait sa parade ; Les outils du vagnoli ; Tendeur qui pleure, vagnoli qui rit, c'est la tenderie ; Profession : Vagnolis en CDD ; Anthropophage, chimioophage, vanneuphage : c'est l'humanité ; La tenderie aux vanneaux et le droit ; Et demain ?

mutte, la regiblette, la biroute... Vous serez dans sa hutte située dans la prairie de Falaise, vous y vivrez la fièvre du vagnoli à chaque volée de vanneaux...

Jadis alimentaire, la tenderie aux vanneaux est devenue loisir. Souhaitons avec l'auteur que « *les vagnolis ardennais continuent à pratiquer cette chasse traditionnelle ancree au plus profond de nos origines en vallée d'Aisne* ».

➤ **SÉANCE DÉDICACE par l'auteur, André Théret, le samedi 25 avril de 14 h à 17 h à la bibliothèque municipale.**

Dans le numéro 98 se succèdent des écrits variés : pour Madame Brel, c'est un témoignage émouvant sur Dora Lévi, écolière morte en déportation « *Dora, simple, riieuse, avec une belle et longue chevelure mordorée, bouclée...* » ; pour Emmanuel Grossin c'est la signification du tumulus à la sortie de Vouziers vers Reims et la description de l'imposant château de Richecourt rasé sur ordre de Richelieu ; pour Gabriel Gerson c'est le voyage dans les débats du conseil municipal de 1890-91 qui - comme aujourd'hui - est très soucieux des améliorations de la vie de ses administrés : le torpilleur à lessive, le tout à l'égout, l'éducation des enfants « *la séparation des sexes telle qu'on la pratique aujourd'hui dans nos écoles est un reste des siècles barbares* » ; pour Yves Ménillet, c'est la vie mouvementée de saint Brice dont on retrouve la trace à Bairon et dans les églises de la Sabotterie, Tourteron et Authé ; pour Michel Coistia, c'est la dis-



## Curieux Vouzinois n° 98

Sommaire : Dora ; Deux-lieudits de Vouziers riches d'histoire : Théline et Richecourt ; À Vouziers, sous la III<sup>e</sup> République, de 1889 à 1891 (2<sup>e</sup> partie) ; Saint Brice ; Le centenaire de la mort du poète vouzinois Paul Drouot ; Repartie... vers d'autres cieux ; Invitez la bourrache à votre table ! ; Une lettre d'un soldat de la Grande Armée ; Témoins du passé : rue Tabure ; Vient de paraître.

parition voici cent ans du poète Paul Drouot : « *On vivra toute sa vie avec ce qu'on aura fait durant cette guerre...* » ; pour Bernard Destombe c'est l'utilisation culinaire de la bourrache. Il vous tient aussi en haleine avec ce titre mystérieux « *Repartie... vers d'autres cieux* » ; pour Albert Lantenois c'est le peu d'importance de l'orthographe d'un soldat de la Grande Armée. Enfin quelle est la signification de Tabure dans le nom de plusieurs rues du Vouzinois ?

Vous le découvrirez en vous plongeant dans la lecture de ces derniers numéros.

**Vente du Curieux Vouzinois, à Vouziers : Bibliothèque municipale de Vouziers, 2<sup>e</sup> étage, 6 rue Henrionnet. Tél. : 03 24 71 64 93. Horaires d'ouverture : Mardi de 17 h à 19 h, mercredi de 14 h à 18 h, vendredi de 17 h à 19 h, samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. • Office de Tourisme de l'Argonne ardennaise (place Carnot). • Magasin Calipage/Journal du Pays d'Argonne, rue Chanzy. • Magasin Leclerc, rue du Blanc Mont**

## Pacte 2014

Vouzinoises, Vouzinois,

Une nouvelle fois par les urnes, vous nous avez renouvelé votre confiance en soutenant massivement, dans tous les bureaux de votes de la Ville, la candidature de notre maire.

C'est l'ensemble des anciens cantons de Buzancy, Le Chesne et Raucourt qui bénéficieront de ce plébiscite, en donnant une image forte et positive du Centre Bourg.

Notre Maire Yann DUGARD, M. Benoit SINGLIT, Mesdames Anne FRAIPONT et Marie-Antoinette BEAUDA-COUTEL vous en remercient et sauront faire entendre vos voix.

Vous êtes les vrais gagnants de ces élections, vous qui avez démocratiquement montré le vrai visage de notre Ville.

Vous pouvez être fiers, vous avez su rester vigilants et mobilisés,

Le Groupe Pacte 2014, qui reste à votre écoute !

Les élus du groupe "Pacte 2014"  
(Majorité municipale)

---

## La voix vouzinoise

Cela fait dorénavant plus d'un an que les Vouzinois ont fait le choix du "changement" et mis à la tête de notre ville Yann Dugard et sa liste.

Un an, c'est d'abord beaucoup de préoccupations pour notre avenir. En effet, après une première année déjà très laborieuse, ce qui peut à la rigueur se comprendre, nous venons d'assister au vote d'un budget primitif 2015, sans cohérence, sans vision, sans projet ni ambition économique, sans ligne directrice claire, où les charges de fonctionnement explosent et où l'on ne voit poindre aucune piste permettant de retrouver l'équilibre financier nécessaire, si ce n'est de s'en prendre économiquement à ce qui reste pourtant une des dernières et précieuses richesses locales, notre vie associative.

Un an, c'est ensuite le triste constat que les promesses n'engagent décidément que ceux qui les écoutent ... Celle sur le non-cumul des mandats, avec l'élection du Maire dorénavant Conseiller départemental, celle sur une fiscalité "contenue", avec dès le premier budget une augmentation des impôts des Vouzinois de 2 %, et enfin celle sur la préservation du pouvoir d'achat des Vouzinois, avec l'augmentation générale de 2 % de tous les tarifs municipaux, ont déjà fait long feu.

Un an, c'est enfin l'immense regret, alors que nous avons proposé d'être disponibles et constructifs dans nos échanges, de nous voir volontairement exclus d'une vie municipale dans laquelle tout se décide aujourd'hui en catimini et où les choix se font sans concertation ni débat.

Blog : [www.lavoixvouzinoise.org](http://www.lavoixvouzinoise.org)

Les élus du groupe "La voix vouzinoise"  
(Élus de l'opposition)

## HÔTEL DE VILLE

☎ 03 24 30 76 30 • Fax 03 24 30 76 50  
Place Carnot - BP 20 - 08400 Vouziers  
Courriel : [ville@ville-vouziers.fr](mailto:ville@ville-vouziers.fr)  
**Site internet :**  
<http://www.ville-vouziers.fr>  
**Accueil**, rue de Rennes,  
ouvert du lundi au vendredi  
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,  
samedi (service état civil) :  
de 10 h 30 à 12 h.

## LOISIRS

### PISCINE, rue Verte ☎ 03 24 71 87 15

En période scolaire, ouverture au public :  
Mardi, vendredi : 17 h 30 à 20 h. Mercredi :  
15 h à 19 h. Jeudi : 17 h 30 à 19 h.  
Samedi : 11 h à 12 h et 15 h à 18 h.  
Dimanche : de 10 h 30 à 13 h.  
Activités : bébés nageurs, femmes en-  
ceintes, 3<sup>e</sup> âge, gym dans l'eau, «Je nage  
en famille». Des plages horaires sont ré-  
servées pour les activités, se renseigner  
au 03 24 71 87 15 ou au 03 24 30 76 30.

### BIBLIOTHÈQUE ☎ 03 24 71 64 93

#### 6, rue Henrionnet

Horaires : mardi : 15 h à 19 h 30, mercredi  
10 h à 12 h et 14 h à 18 h, vendredi 15 h à  
19 h 30, samedi 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.  
Services : Prêt, salle de lecture (encylopé-  
dies et cédéroms), vente du *Curieux Vou-  
zinois*, accès internet, espace multimédia.  
Accueil des groupes et des classes sur  
rendez-vous. Heure du conte le mercredi  
à 10 h 30.

### CINÉMA LES TOURELLES

#### 33, rue Gambetta ☎ 03 24 71 94 71

Programme sur répondeur vocal : 08 92  
68 69 25 (0,337 TTC/mn) et sur le site inter-  
net de la ville : [www.ville-vouziers.fr](http://www.ville-vouziers.fr)

### CENTRE LES TOURELLES (association)

#### 6 rue Henrionnet ☎ 03 24 71 64 77

Spectacles vivants

### FJEP/CENTRE SOCIAL

#### 15 rue du Champ de Foire - Vouziers

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 18 h. ☎ 03 24 30 99 61  
Fax : 03 24 71 72 57.  
e-mail : [fjep-vzrs@wanadoo.fr](mailto:fjep-vzrs@wanadoo.fr)

### OFFICE DE TOURISME

#### 10, place Carnot - BP 79 - Vouziers

☎ 03 24 71 97 57 - Fax : 03 24 71 34 87  
e-mail : [info-tourisme@argonne-arden-  
naise.fr](mailto:info-tourisme@argonne-arden-<br/>naise.fr)  
site : [www.tourisme.argonne-ardennaise.fr](http://www.tourisme.argonne-ardennaise.fr)

## PERMANENCES

### PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL, 7 place Carnot

■ **Sécurité sociale** : mercredi de 9 h à 12 h et  
de 13 h et à 16 h sur RDV, tél. 36 46.

Attention, les permanences prestations de la Sécurité sociale  
sont fermées pendant les vacances scolaires.

■ **Agence locale d'énergie** (1<sup>er</sup> mercredi du  
mois) : 8 h 30 à 12 h. Conseils gratuits sur les  
économies d'énergie.

■ **ADIL** (Information sur le logement) : de 15 h  
à 17 h.

■ **Armée (CIRFA)** : 4<sup>e</sup> mercredi du mois, de 14 h  
à 16 h, sans rendez-vous.

■ **BGE (réseau national d'appui aux entre-  
prises)** : 3<sup>e</sup> lundi du mois, de 9 h à 12 h, sur  
RDV. Tél. : 03 24 32 79 86.

■ **CICAS** (caisse de retraite complémentaire) ☎  
08 20 200 015 : sur RDV, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundi du mois,  
14 h à 16 h.

■ **Centre d'information sur les droits des  
femmes et des familles (CIDFF)** : sur RDV, un  
jeudi sur deux, 9 h à 12 h. Tél. : 03 24 37 39 98.

■ **Conseil départemental d'accès au droit  
(CDAD)** (consultation gratuite) : 1<sup>er</sup> jeudi du  
mois, de 17 h à 19 h, sur RDV.

Tél. : 03 24 57 57 57 pour les avocats, 03 24 56  
48 32 pour les huissiers, 03 24 56 03 29 pour  
les notaires.

■ **Conciliateur de justice** : 3<sup>e</sup> jeudi du mois, de  
14 h à 17 h.

■ **Croix de guerre et valeur militaire** (1<sup>er</sup> sa-  
medi du mois) : 11 h à 12 h.

■ **FORHOM (aide aux victimes d'infractions  
pénales)** : 4<sup>e</sup> jeudi du mois, de 14 h à 17 h avec  
ou sans RDV au 03 24 35 37 36.

■ **Prélude** (Prévention et lutte contre les dépen-  
dances) : tous les mardis, de 17 h à 19 h. ☎ 03  
24 30 74 14.

### PERMANENCES AU CPR :

#### 2, rue Agriculture ☎ 03 24 30 47 67

■ **RELAIS DES SERVICES PUBLICS (2C2A)**  
Accueil par un agent pour obtenir des infor-  
mations et effectuer des démarches adminis-  
tratives relevant de plusieurs administrations  
ou organismes publics (CPAM, MSA, CAF,  
CRAM...). Lundi, mardi de 8 h 30 à 12 h, mer-  
credi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, jeudi  
de 8 h 30 à 12 h, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de  
13 h 30 à 16 h 30.

■ **PÔLE EMPLOI** : sur RV au ☎ 39 49.

■ **Mission locale Sud-Ardenne** : tous les jours  
de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30 sauf le  
vendredi, fermeture à 16 h 30. ☎ 03 24 71 95 91.

■ **Atelier pédagogique personnalisé (APP)** : se  
renseigner au préalable. ☎ 03 24 30 19 60.

■ **Travail partagé** : lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Inscriptions le  
mercredi de 9 h à 12 h. ☎ 03 24 30 65 58.

## DIVERS

### RESTAURANT SCOLAIRE

46, rue Bourmizet ☎ 03 24 71 78 13.  
Accueil des enfants scolarisés dans les  
écoles Taine, Dodeman, Dora Levi et Ave-  
tant.

### DÉCHÈTERIE (2C2A) :

Pôle d'activités d'Argonne de Vouziers  
Conditions d'accès : se renseigner au  
03 24 30 55 71.

## ÉTAT CIVIL

### Décembre 2014 :

Naissance\* : Oslanie Debrenne ;

● Décès : Stéphane Nivoit, 51 ans ; André  
Schmitt, 83 ans ; Jean Alexandre, 82 ans.

### Janvier 2015 :

Décès : Gaston Griselle, 85 ans ; Evelyne  
Déroche Vve Maignien, 65 ans ; Christiane  
Bois vve Mabilion, 85 ans ; Maria Gioia Vve  
Gioia, 90 ans, Lucienne Cailloux ép. Dimi-  
trios, 91 ans ; Agnès Godomez Vve Pillière,  
79 ans.

### Février 2015 :

Naissance\* : Lizie Brenneval Delahoche. ●  
Décès : Renée Bigoin-Frérrotte, 90 ans ; Iris  
Le Rate ép. Mouzet, 51 ans ; Mireille La-  
barre-Paté, 80 ans ; Mauricette Caillet, 90  
ans ; Marie-Françoise Jarry Vve Dézéant,  
66 ans ; Germaine Lescureux Vve Ducas-  
tel, 89 ans ; Mireille Dubois Vve Darcq, 98  
ans.

### Mars 2015 :

Naissances\* : Ninon Desombre, Paola  
Bègue, Soline Bouché. ● Décès : Michel  
Vignal, 55 ans ; Dominique Duboeuf, 68  
ans ; Colette Chaudron Vve Didier, 86 ans ;  
Liliane Huck Vve Foucher, 73 ans ; De-  
nise Vassal Vve Bernard, 99 ans ; Colette  
Dantier Vve Lebourcq, 86 ans ; Edmond  
Ferrando, 88 ans ; Mohammed Amar, 80  
ans.

### Avril 2015 :

Décès : Claude Guibert, 69 ans ; Marie-  
Thérèse Crépin Vve Durbecq, 82 ans.

\* seuls figurent les avis dont les familles ont  
accepté une publication dans la presse.

COMMÉMORATION DES ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE GORDON BENNET DE 1904

# CIRCUIT DE L'ARGONNE

23 ET 24  
MAI  
2015



VOUZIERS  
LE CHESNE  
CHAGNY  
SAULCES-MONCLIN  
VILLERS-LE-TOURNEUR  
RETHEL  
PAUVRES

Organisateurs : Jean-Pol Jacques - Didier Liégeois  
Tous les renseignements sur [ville-vouziers.com](http://ville-vouziers.com)

VOUZIERS - DIMANCHE MATIN - PLACE CARNOT - EXPOSITION DE VEHICULES PAR LES VIEUX CARBUS

